



Commune de BERNEX

Dans sa séance du 15 juin 2021, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

1. Prestation de serment de Madame Valérie Mossier-Willemin, groupe VERSO, en remplacement de Madame Aurélie Friedli, démissionnaire

Pour faire suite à la démission de Madame Aurélie Friedli, groupe VERSO, il a été procédé par Monsieur Guillaume Zufferey, Président du Conseil municipal, à l'assermentation de

Madame Valérie Mossier-Willemin

nouvelle Conseillère municipale, groupe VERSO.

2. Désignation de Madame Valérie Mossier-Willemin, groupe VERSO, au sein des commissions Economie et Sécurité et Culture et Espaces publics

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

A DESIGNE

la Conseillère municipale suivante pour faire partie des commissions permanentes constituées en son sein :

Economie et Sécurité

Madame Valérie Mossier-Willemin (membre)
en remplacement de Madame Friedli

Culture et Espaces publics

Madame Valérie Mossier-Willemin (membre)
en remplacement de Madame Marconi

3. Désignation de Madame Sandra Marconi, groupe VERSO, au sein de la commission Finances et Administration

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

A DESIGNE

la Conseillère municipale suivante pour faire partie des commissions permanentes constituées en son sein :

Finances et Administration

Madame Sandra Marconi (membre)
en remplacement de Madame Friedli

4. Désignation de Madame Aude Echard, groupe PLR, au sein des commissions Culture et Espaces publics et Sociale et Vie associative

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

A DESIGNE

la Conseillère municipale suivante pour faire partie des commissions permanentes constituées en son sein :

Culture et Espaces publics

Madame Aude Echard (membre)
en remplacement de Monsieur Perrier,
indépendant dès le 14.05.2021

Sociale et Vie associative

Madame Aude Echard (membre)
en remplacement de Monsieur Perrier,
indépendant dès le 14.05.2021

5. Groupement intercommunal « AFJ Rhône-Sud » - Modification statuts groupements, intégration Grand-Lancy

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

DECIDE

1. D'approuver la modification des statuts du Groupement intercommunal « AFJ-Rhône-Sud » pour l'accueil familial de jour, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
2. De subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes Confignon et Lancy et la ville d'Onex.

6. Groupement intercommunal « AFJ Rhône-Sud » - salaire minimum – crédit complémentaire 2021

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

DECIDE

1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 243'599.- en faveur du Groupement intercommunal « AFJ-Rhône-Sud » pour l'accueil familial de jour.
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte de résultats 2021 sur le compte 5451.0200.36360.008.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.
4. De donner les pouvoirs nécessaires au Conseil administratif pour signer tous actes et pièces relatifs à cette opération.

7. MI 5-2021-12 : crédit d'étude pour la rénovation de l'ancienne Cave de l'Etat

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

DECIDE

1. D'approuver la demande de crédit MI 5-2021-12 pour le crédit d'études de la rénovation de l'ancienne Cave de l'Etat.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 301'000.- TTC destiné à cette étude.
3. De comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine financier.
4. En cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement.
5. En cas de non-réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 1 annuité, dès l'année de son abandon.
6. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 301'000.- afin de permettre l'exécution de cette étude.

8. Comptes et rapport de gestion 2020 de la Fondation de la commune de Bernex pour le Logement (FCBL)

Le Conseil municipal, par 22 oui (unanimité des membres présents)

ACCEPTÉ

1. Le rapport de gestion de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement ;
2. Les comptes 2020 de la Fondation, dont le total des revenus est de CHF 1'532'359.75 et celui des charges de CHF 1'046'723.15, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 485'636.60. Le bilan au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 33'647'990.65.

9. Comptes et rapport de gestion 2020 de la Fondation de la commune de Bernex pour l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie (FCBACI)

Le Conseil municipal, par 21 oui et une abstention (22 votants)

ACCEPTÉ

1. Le rapport de gestion de la Fondation de la Commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie ;
2. Les comptes 2020 de la Fondation, dont le total des revenus est de CHF 670'214.15 et celui des charges de CHF 548'892.33, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 121'321.82. Le bilan au 31 décembre 2020 s'élève à CHF 6'786'904.45.

Le délai pour demander un référendum expire le : 3 septembre 2021

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Bernex, le 23 juin 2021

Le Président du Conseil municipal :
Guillaume ZUFFEREY